

Détermination de la somme assurée relative au mobilier de ménage

Nom _____

Adresse _____

Nombre de pièces _____

Nombre de personnes

_____ personnes dès 14 ans

_____ enfants de moins de 14 ans (= 1/2 personne)

		Nombre de personnes (enfants de moins de 14 ans = 1/2)											
		1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6	
Nombre de pièces	1	37 000	43 000										
	1,5	43 000	51 000	57 000									
	2	51 000	57 000	64 000	70 000								
	2,5	57 000	64 000	70 000	77 000	85 000							
	3	65 000	74 000	79 000	87 000	94 000	100 000						
	3,5	75 000	80 000	88 000	95 000	101 000	108 000	116 000					
	4	80 000	88 000	95 000	101 000	108 000	116 000	121 000	130 000				
	4,5	89 000	96 000	103 000	109 000	117 000	122 000	131 000	136 000	144 000			
	5	98 000	105 000	111 000	118 000	124 000	132 000	138 000	145 000	152 000	158 000		
	5,5	105 000	111 000	118 000	124 000	132 000	138 000	145 000	152 000	158 000	165 000	173 000	
	6 ou EFH	111 000	118 000	124 000	132 000	138 000	145 000	152 000	158 000	165 000	173 000	182 000	

1. Valeur moyenne d'un aménagement standard calculée sur la base du nombre de pièces et de personnes (voir le tableau)

(meubles, lits, éléments d'aménagement, rideaux, luminaires, tapis ordinaires, etc., effets personnels (vêtements), jouets des enfants, etc.)

CHF _____

2. Ajustement individuel de la somme assurée de base calculée au point 1

La somme assurée étant calculée en fonction de valeurs moyennes, il est recommandé d'augmenter ou de réduire la valeur de votre mobilier de ménage (p. ex. plus modeste ou luxueux) via un ajustement individuel:

Niveau d'aménagement modeste: valeur moyenne calculée \times 0,7

Niveau d'aménagement luxueux: valeur moyenne calculée \times 1,3

→ Valeur définitive du mobilier de ménage de base (prière de la reporter au point 5, page 2)

CHF _____

Valeur de remplacement à ce jour (valeur à neuf) d'autres biens

1. Hobbies et loisirs

Équipements sportifs (p. ex. vélo, skis, e-bike < 25 km/h, etc.), atelier de bricolage (outillage), maquettes, meubles de jardin, outils de jardinage, constructions mobilières telles que cabanes de jardin et serres, animaux domestiques et accessoires, jouets, livres, valises, sacs de voyage, équipement de camping, jumelles

CHF _____

2. Électronique

Matériel photographique, cinématographique et vidéo, home cinéma, consoles de jeux, téléphones portables, écrans plats, projecteurs, ordinateurs et laptops (hardware et software), radio, chaîne stéréo, CD et DVD

CHF _____

3. Collections, œuvres d'art et objets de valeur (monnaies et médailles exclues)

Timbres-poste, minéraux, armes, étains, antiquités, tapis d'Orient, argenterie, instruments de musique, tableaux, fourrures, etc.

CHF _____

4. Bijoux, montres de poche et montres-bracelets

CHF _____

5. Divers

Matériel de chauffage, denrées alimentaires, boissons, vins, spiritueux, objets appartenant à des tiers, objets en leasing ou loués, appareils auditifs, accessoires automobiles (amovibles), équipements et appareils (achetés/installés par le locataire et non couverts par l'assurance de l'immeuble: lave-linge, réfrigérateur, lave-vaisselle, sèche-linge)

CHF _____

6. Valeur de votre mobilier de ménage de base (report du point 2, page 1)

CHF _____

Total intermédiaire

CHF _____

Réserve pour nouvelles acquisitions (+ 10% conseillés)

CHF _____

Total

CHF _____

À assurer séparément

7. Cyclomoteurs, y compris vélos électriques qui leur sont assimilés

CHF _____